



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

Direction du cabinet
Bureau de la Représentation
et de la Communication de l'Etat

Annecy, le **- 2 DEC. 2021**

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Monsieur le président du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs les maires du département
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le dimanche 5 décembre 2021.

P.J. : Message de Mme la ministre déléguée auprès de Mme la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

J'ai l'honneur de vous rappeler que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, **le dimanche 5 décembre 2021.**

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie.

Enfin, vous voudrez bien trouver ci-joint le message de Mme la ministre déléguée auprès de Mme la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, qu'il vous appartiendra de lire à l'occasion de cette cérémonie.

Le Préfet,

Alain ESPINASSE





**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

5 décembre 2021

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

En ce 5 décembre, nous faisons de cette journée nationale le rendez-vous de la fidélité. Fidélité dans l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et à tous les hommes, civils ou militaires, qui sont « morts pour la France » de 1954 à 1962. Fidélité dans la reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui ont porté les armes de la France. Fidélité dans le souvenir des victimes des tragédies de la Guerre d'Algérie ou des combats au Maroc et en Tunisie. Fidélité par l'action de l'Etat et la reconnaissance à destination des rapatriés.

Des soldats de métier, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux, des milliers de membres des forces supplétives ont servi et combattu. Près de 30 000 périrent souvent très loin de leurs attaches et de leurs familles, souvent à l'âge où l'on construit sa vie. Cette journée leur est consacrée.

Toute une génération a affronté la guerre et ses multiples visages, la violence et son âpreté. Nombreux sont ceux qui en souffrent encore dans leur chair, dans leur corps et dans leur esprit. Nombreux sont ceux pour qui le souvenir de ces mois de service et de guerre est toujours tenace. Les anciens d'Afrique du Nord sont les forces vives du monde combattant et saluent aujourd'hui leurs frères d'armes « morts pour la France ». La Nation les accompagne dans leur hommage et pense aussi aux disparus civils et militaires.

La France sait la douleur des anciens harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale et ont été indignement accueillis en métropole. Nous œuvrons pour la reconnaissance et la réparation.

Collectivement, nous voyons, nous ressentons encore les blessures non-cicatrisées nées de cette épreuve nationale, nées de la complexité et des multiples facettes de la Guerre d'Algérie. Nous n'oublions ni les souffrances des civils, ni les familles qui ont abandonné un pays qu'elles aimaient tant. Autant de drames familiaux, personnels et même intimes, notamment pour les rapatriés d'Algérie.

Ils sont le million de Français d'Algérie d'origine européenne, ce peuple mosaïque fait d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, d'enseignants, de militaires, de fonctionnaires et d'entrepreneurs, souvent de conditions modestes. Ils ont été arrachés à leurs racines après le 19 mars 1962. Certains ont été tués par des balles françaises le 26 mars rue d'Isly, d'autres ont été massacrés à Oran le 5 juillet 1962. Nombre d'entre eux ont été accueillis dans des conditions très précaires, rejetés ou stigmatisés, connaissant parfois le désarroi psychologique ou la misère sociale. Ces vérités doivent être énoncées, simplement, clairement. Sans les polémiques, les préjugés ou les non-dits qui enkystent les consciences et participent à l'affrontement des mémoires.

Ensemble, nous contribuons à transmettre, à expliquer ce passé douloureux, à reconnaître les fautes qui ont été commises. Nous le faisons en partageant les mémoires individuelles, familiales et associatives, en développant le travail de recueil des témoignages, en incitant les témoignages croisés au sein des établissements scolaires. Ainsi, le 60^{ème} anniversaire de l'année 1962 sera celui du dialogue et de l'apaisement entre les différentes mémoires de la guerre d'Algérie.

